

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° 60

AMENDEMENT

présenté par

M. Renault, M. Loubet, Mme Marais-Beuil, M. Mauvieux, M. Weber, M. Allisio, M. Boulogne,
M. Casterman, M. Dessigny, Mme Diaz, M. Dufosset, M. Fouquart, Mme Galzy, M. Golliot,
M. Lottiaux et M. Salmon

ARTICLE 1ER BIS

Après le mot :

« minerais »,

insérer les mots :

« , notamment le bore, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à insister sur l'importance que revêt l'approvisionnement stratégique en bore, qui accroît la trempabilité des aciers et améliore leur résistance.